

du SNU.ipp/FSU 93 : une équipe

Chalhe Bognini
Adjointe en élémentaire
Elue CAPD
Bureau départemental

Line Roumilhac
Conseillère
Scolarisation
Collectif ASH
SNU.ipp 93

Stéphanie Wongermetz
Adjointe en maternelle
Elue CAPD
Bureau départemental



Joël Couvé
Directeur en maternelle
Elu CAPD
Bureau départemental

Muriel Gérin-Goutmann
Directrice en maternelle
(école application)
Elue CAPD
Bureau départemental

Yann Maillard
Adjoint en CLIS
Collectif ASH
du SNU.ipp 93



Bruno Luttenauer
Adjoint en CLIN
«Spécialiste du site
du SNU.ipp 93»

Catherine Da Silva
Adjointe en élémentaire
Elue CAPD
Représentante CTPD
Bureau départemental

Jeanne Cady
Référente ASH
Elue CAPD
Bureau départemental

François Chelers
Maître E
«Responsable
informatique
du SNU.ipp 93»



Sylvie Demetz
Directrice
en maternelle ZEP
(école application)
Bureau départemental

Brigitte Pommier
Conseillère
Pédagogique
Elue CAPD

Ingrid Fauviau
Adjointe
Maître-Formateur
en élémentaire
Elue CAPD



Charlotte Pavez
Adjointe en élémentaire
Bureau départemental

Fernando Manzoni
Poste «médiation-violence»
Collectif ASH du SNU.ipp 93

François Cochain
Directeur de SEGPA
Représentant au CTP
Bureau départemental
Lien avec la FSU 93
Secrétaire national du SNU.ipp

Avec le SNU.ipp, NON au tri des élèves par l'école ! Notre projet : l'école commune

Ce qui est en jeu actuellement est la notion même «d'école commune». Dans un contexte européen d'accélération de la compétition scolaire, on expérimente en éducation prioritaire le retour du tri des élèves par l'école. La «**personnalisation des parcours scolaires**» est d'ores et déjà l'objectif fixé à toutes les écoles par la circulaire de rentrée 2010.

- Pour les «vaincus de la compétition scolaire» se déploient les «**socles minimaux**», permettant «l'inclusion sociale» par un minimum garanti à chacun : il ne s'agit plus de remettre en cause les inégalités mais de gérer leurs conséquences sociales. Au «socle minimum» s'articulent divers programmes (de «réussite éducative» et non de réussite scolaire) qui visent des enfants et leurs parents : pour éviter les explosions sociales on ajoute au viatique du «minimum scolaire garanti», un dispositif de surveillance des «populations à risques».
- La compétition scolaire pousse de nombreuses familles, même défavorisées, à «investir» dans la réussite scolaire de leurs enfants. **La marchandisation du secteur scolaire** peut se développer, avec le soutien actif de l'Etat.
- Enfin, la théorie du capital humain permet au marché de ne pas se priver des meilleurs «**potentiels**» : les 10% des élèves de l'éducation prioritaire repérés parce qu'ils réussissent les évaluations CM2 peuvent être orientés vers les internats d'excellence. Cette politique, mortifère pour ces territoires, est justifiée par la notion «d'égalité des chances», soutenue par la visée d'excellence de 30% de boursiers dans les classes préparatoires.

Dans nos débats avec toute la profession, nous affirmons clairement :

- Nos élèves sont tous capables. Nous travaillons à **un projet commun** à tous les élèves et non à la «maximisation des capacités individuelles».
- Nous portons le projet **d'une école commune ouverte à la singularité**, sans nous égarer dans «l'inclusion sociale» développée à partir des notions de diversité et de différences.
- Nous affirmons **la dimension égalitaire** des missions de l'école et son rôle émancipateur pour tous les enfants.

Le projet du SNUipp pour l'école est celui, très ambitieux, de l'école commune.

Réduire les inégalités scolaires ? Oui, c'est possible !

L'étude, réalisée par Thomas Piketty et Mathieu Valdenaire (École des hautes études en sciences sociales), utilise les données du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995 et exploite les discontinuités liées au franchissement des seuils d'ouverture et de fermeture de classes pour estimer **l'impact des tailles de classes réduites sur la réussite scolaire**.

Au niveau des écoles primaires, l'étude met en évidence grâce à cette méthode des impacts positifs nettement plus élevés que ceux supposés habituellement. Une réduction d'un élève par classe de la taille de CE1 conduit à une augmentation de 0,7 point du score obtenu par les élèves défavorisés aux évaluations de mathématiques de début de CE2.

D'après ces estimations, la suppression de la légère politique de ciblage des moyens actuellement en vigueur en faveur des ZEP (taille moyenne des classes de 20,9 en ZEP, contre 22,8 hors ZEP) conduirait à une progression de 14 % de l'écart moyen de réussite scolaire entre écoles ZEP et non-ZEP.

Inversement, **une forte politique de ciblage** (réduction supplémentaire de cinq élèves des tailles de classe en ZEP, à moyens constants) **conduirait à une réduction supplémentaire de 46 % de l'inégalité de réussite scolaire**.

En utilisant les mêmes méthodes pour les collèges et les lycées, cette étude met en évidence des effets statistiquement significatifs mais quantitativement plus faibles que dans le primaire.

La suppression des ZEP aboutirait à une augmentation de l'inégalité de 10 % au collège et de 3 % au lycée, et une forte politique de ciblage (cinq élèves de moins en ZEP) conduirait à une réduction de l'inégalité de 22 % au collège et 4 % au lycée.

Ces résultats indiquent que des politiques réalistes de ciblage des moyens peuvent avoir un effet considérable sur la réduction des inégalités scolaires, mais que ces politiques gagneraient probablement à se concentrer sur les plus jeunes élèves.

Le ministère dans sa logique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux poursuit sa politique implacable de suppressions de postes sans tenir compte de cette étude.

Carte scolaire : rentrée 2010

Le Comité technique paritaire du 29 juin a procédé aux "ajustements" de carte scolaire pour la rentrée 2010. Un dernier CTP d'ajustement aura lieu dans les premiers jours de la rentrée de septembre.

Les représentants du SNUipp ont présenté toutes les situations que les responsables et les collègues des villes nous avaient signalées et qui faisaient l'objet d'une demande de mesure.

Notre exigence du respect des seuils d'ouverture de classe et les informations précises et fiables fournies par les militants du SNUipp nous ont permis de faire aboutir un grand nombre de demandes. Certaines situations restent à suivre en septembre.

Cette rentrée est un peu particulière avec l'arrivée conjointe des PES et T1 sortants de l'IUFM.

Notre inquiétude manifestée auprès de l'Inspecteur d'Académie a porté sur le constat qu'un grand nombre de postes restés vacants après le mouvement, se trouvent dans le bassin 1 et risquent d'être attribués aux PES. Ce qui placerait les écoles, les enseignants en poste et les stagiaires de ce bassin dans des situations difficiles que nous dénonçons.

Les demandes ministérielles sur les gisements d'efficience ne s'appliquent pas à cette rentrée mais le risque est grand de voir remis en cause les seuils d'ouverture/fermeture pour la rentrée 2011.

Le SNUipp par l'intermédiaire de ses représentants et avec la mobilisation de tous, continuera d'exiger le maintien des seuils dans le 93.



Sur proposition de la section locale de Saint Denis, motion du congrès départemental : «Pour les enfants des milieux populaires : une véritable éducation prioritaire»

L'injustice sociale augmente. Les inégalités scolaires, très marquées en Seine-Saint-Denis, s'ajoutent aux inégalités sociales et les amplifient. L'échec scolaire traduit les très grandes difficultés du système éducatif à faire réussir les enfants des classes populaires, nos élèves ne sont pas des moins que rien. Ils ont droit aux mêmes moyens que les autres enfants, voire plus : car il devient vital de donner plus à ceux qui ont moins.

Dans ces territoires, les dispositifs d'aides spécialisées sont inexistantes ou rarissimes faute de volonté politique réelle pour inciter les professionnels à venir s'y installer.

La disparition de la formation initiale professionnelle des enseignants et leur formation sur le tas ne feront qu'amplifier ces inégalités, ferment de l'échec scolaire.

Les villes et les quartiers populaires ne peuvent continuer à se transformer en zones de relégation d'une population que l'on qualifierait de dangereuse et pour laquelle seuls des dispositifs de surveillance et de punition seraient les réponses adéquates.

Nos élèves ne doivent pas devenir les précaires de demain. Pour regarder devant eux, avec leurs familles, et se construire un avenir de citoyens instruits, ils ont besoin d'une base commune solide : pédagogique, sociale et urbaine.

Nous exigeons :

- Dans le cadre d'IUFM rénovés, une formation professionnelle et initiale des enseignant(e)s avant toute responsabilité de classe,
- un plan d'urgence pour les écoles, collèges et lycées des quartiers populaires avec des moyens supplémentaires sans redéploiement de l'existant, à la hauteur des défis posés,
- au nom de l'égalité républicaine, un réel plan pour réhabiliter le tissu urbain et abolir les ghettos notamment avec un plan de développement des services publics.

Nous proposons à l'ensemble des collègues enseignant(e)s de participer à la rédaction d'un texte clair et cohérent où nous développerons collectivement le projet de notre métier à opposer aux dérives de nos missions vers le contrôle et le tri social.